



## ÉCOLE SPÉCIALISÉE DU CERAS

Rue du 12-Septembre 11  
2300 La Chaux-de-Fonds

☎ 032 967 97 17

✉ [es.ceras@ne.ch](mailto:es.ceras@ne.ch)

[www.ceras.ch](http://www.ceras.ch)

## Anita Luginbühl

Enseignante spécialisée UAL-CPS

[anita.luginbuhl@rpn.ch](mailto:anita.luginbuhl@rpn.ch)

078/908 15 37



Centre régional d'apprentissages spécialisés

Berne | Jura | Neuchâtel

# CPS

## Conseil pédagogique spécialisé



Unité Ambulatoire de Langage (UAL)

Août 2021

# CPS Conseil pédagogique spécialisé

Le CPS est une prestation qui s'inscrit dans le cadre de l'arrêté relatif aux mesures d'adaptation et de compensation destinées aux élèves de la scolarité obligatoire ayant des besoins éducatifs particuliers du 2 juillet 2014, arrêté BEP.

## POUR QUI ?

Les enseignants et/ ou les équipes pédagogiques accueillant des élèves présentant des troubles du langage en âge de scolarité obligatoire au bénéfice d'une décision de l'OES.

## POUR QUOI ?

- Guider vers l'intégration et l'acceptation de la différence.
- Permettre l'émergence de nouvelles compétences, notamment en termes de différenciation.
- Réfléchir aux pratiques professionnelles dans des situations de besoins éducatifs particuliers.
- Valoriser les pratiques positives et les acquis.

## COMMENT ?

- Adapter les livrets de suivi à l'arrêté, en vigueur depuis 2014 (Art.1,2,3,7).
- Collaborer avec les membres du réseau pédagogique de l'élève.
- Discuter de la gestion de la différenciation.
- Échanger sur les pratiques.
- Faciliter l'implémentation de solutions en classe.
- Imaginer et construire des stratégies de différenciation pédagogique.
- Partager des expériences.
- Participer à la préparation des réseaux.
- Proposer du matériel d'adaptation pédagogique qui répond au besoin de l'élève.

